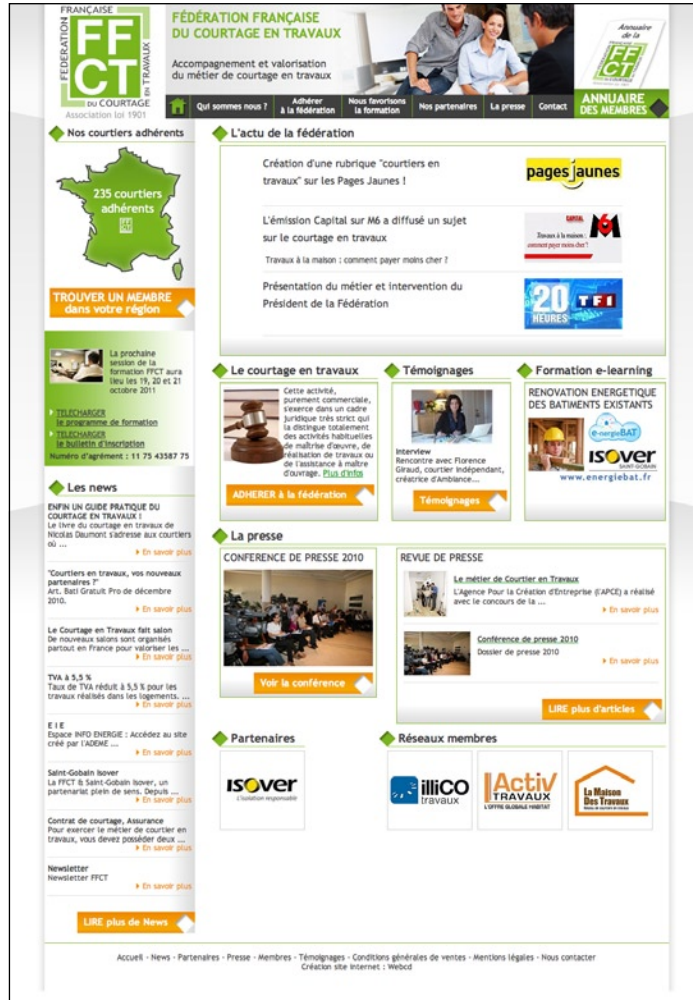


## La Fédération Française de Courtage en Travaux (FFCT) affiche sa nouvelle Web-Identité



Depuis sa création en 2007, la Fédération Française de Courtage en Travaux a constamment étoffé ses compétences pour apporter toujours plus de services à ses adhérents. Désireuse de mieux communiquer sur l'offre d'accompagnement mise en place pour les courtiers en travaux, la FFCT s'est dotée d'un outil de communication performant en relookant intégralement son site web cet été.

Plus fonctionnel, plus ergonomique, à l'esthétisme plus visuel, ce nouveau site propose aux 239 adhérents un accès simple aux formations organisées régulièrement, un fil actu avec les dernières informations sur la profession ainsi qu'un annuaire des membres de l'association, répartis sur l'ensemble de la France.

Du simple renseignement pour comprendre l'activité de

courtier en travaux, ses obligations d'assurance et ses documents juridiques, en passant par des témoignages de professionnels en exercice, le site regroupe en un clic un ensemble de services et informations utiles pour les courtiers et leurs clients.

## La Fédération Française du Courtage en Travaux

En 2007, sous l'impulsion de Nicolas Daumont, aujourd'hui président de la Fédération, la FFCT fut créée sous la forme d'une association Loi 1901 pour normer le métier de courtage en travaux et contribuer à sa reconnaissance.

Outre les aspects de réglementation de la profession et de sa représentation, la FFCT accompagne notamment les courtiers en travaux indépendants, à travers le conseil et la mise en place de formations spécialement adaptées à leur domaine d'intervention, en lien étroit avec les lois et les réglementations en vigueur, et particulièrement les mesures du Grenelle de l'Environnement qui concernent bien évidemment le secteur du bâtiment

À ce jour, la Fédération regroupe 230 courtiers répartis dans toute la France y compris sur les territoires d'Outre-Mer.

Pour plus d'informations : <http://www.courtage-travaux-ffct.fr>